

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DU VAL DE LORRAINE

Christophe ANDRÉ

Directeur

Estelle KREISCHER

Cheffe de service

MISSION

Le réseau d'accueil du Val de Lorraine a été mis en place en août 2010 à l'initiative de la DDASS de Meurthe et Moselle suite à un constat partagé par les différents partenaires sociaux sur le territoire.

Sa mission est identique aux autres services d'accueil et d'orientation du département : traiter toute demande concernant des ménages confrontés à des difficultés sociales et mettre en œuvre le principe de subsidiarité, c'est à dire rechercher en priorité des réponses alternatives à une admission en structure d'hébergement.

Il s'agit :

- de répondre à toute situation de détresse sans aucune exclusive - 24 heures sur 24,
- d'accueillir, d'écouter, d'orienter,
- de mobiliser une offre de dépannage : hébergement de courte durée (aide alimentaire ponctuelle, aide au transport, domiciliation...)

FINANCEMENT

ÉTAT - Politique en faveur de l'inclusion sociale : Service d'accueil et d'orientation

CAPACITÉ

Hébergement permanent

- 1 chambre permanente à l'hôtel pour des accueils de courte durée
- 2 studios sur Pompey
- 10 studios permanents à la résidence Procheville
- 1 studio femme Résidence Procheville

Hébergement temporaire

- 2 studios à la Résidence Procheville pour la période hivernale
- 1 chambre à l'hôtel pour la période hivernale

Hébergement MP 177

- 1 maison à Dieulouard
- 1 appartement à Pont à Mousson

ÉQUIPE

2 travailleurs sociaux..... 0,68 ETP

PUBLIC

Reliquat 2022

Encore suivis et non hébergés au 31/12/2023 : 16 ménages soit 17 personnes
Ménages hébergés au 31/12/2023: 10 ménages soit 18 personnes

165 demandes sur l'année concernant :

7 couples avec enfants
18 couples sans enfant
33 isolés avec enfants
189 adultes seuls

Soit 355 personnes dont :

281 adultes
74 enfants

PROVENANCE

Val de Lorraine	128... 52 %
Bassin de Pont à Mousson.....	72... 29 %
Sous-total Val de Lorraine	200 ... 81 %
Bassin de Lunéville	9... 4 %
Toul.....	3... 1 %
Pays Haut.....	2... 1 %
Communauté urbaine du Grand Nancy	19... 8 %
Autres départements de Lorraine (55,57 et 88).....	11... 4 %
Sous-total Autres Communes	44 ... 18 %
Autres régions françaises.....	0 %
Autres pays.....	3... 1 %
Sous-total Autres Régions	3 ... 1 %
TOTAL	247 ..100%

ORIENTATIONS DES MÉNAGES À L'ISSUE DE LA PRISE EN CHARGE

Domicile personnel (privé).....	3
Domicile personnel (social)	3
Centre hospitalier	1
Foyer résidence sociale	11
Hébergement collectif ou diffus	8
Hébergement urgence dont hôtel	4
Hébergement par des tiers	3
Incarcération	1
Non précisé	5

Encore suivis et non hébergés au 31/12/2023 : 9 ménages soit 16 personnes
Ménages hébergés au 31/12/2023 : 9 ménages soit 17 personnes

SUIVI DES USAGERS DE DROIT COMMUN

247 ménages accueillis : 164 hommes – 117 femmes – 74 enfants

Hébergement sur l'année 2023 : 46 ménages soit 62 personnes pour 6 219 nuitées
Sortie hébergement : 39 ménages soit 45 personnes



SOMMAIRE

1	PRESENTATION ET EVOLUTIONS 2023	2
1.1	Le cadre de la mission	2
1.2	Le public ciblé	2
1.3	Le mode d'action et l'accompagnement	2
1.3.1	L'entretien d'évaluation comme préalable à l'accompagnement	2
1.3.2	L'accompagnement social	3
1.4	L'hébergement et les prestations	3
1.5	Le SAO et le partenariat	4
1.6	LEO (Lieux d'écoute et d'orientation)	6
2	DESCRIPTIF DES MENAGES ACCUEILLIS	6
2.1	Typologie des ménages : personnes prises en charge	6
2.2	Tranches d'âge	8
2.3	Motif de la demande	8
2.4	Origine de la demande	11
2.5	Durée de séjour et nuitées	12
2.6	Réponses apportées	13
3	PERSPECTIVES ET AXES DE TRAVAIL POUR 2024	15
4	ANNEXES	16
4.1	Répartition des personnes prises en charge	16
4.2	Flux mensuel de la demande	16
4.3	Hébergement antérieur	17
4.4	Ressources	17
4.5	Provenance géographique des ménages suivis	18
4.6	Évolution du nombre de demandes et de personnes depuis la création du SAO	19

Le SAO du Val de Lorraine

1 PRESENTATION ET EVOLUTIONS 2023

1.1 Le cadre de la mission

Depuis 2010, le SAO du Val de Lorraine intervient auprès de publics confrontés à des difficultés sociales dont la situation au regard de l'hébergement est extrêmement fragilisée voire en rupture. Les situations rencontrées sont souvent complexes et les problématiques multiples. Au moment où le SAO intervient, les parcours de vie pour une grande partie des bénéficiaires sont déjà marqués par des évènements difficiles (placements, incarcérations, hospitalisations, isolement, rupture, pour certains un vécu de la rue...).

L'équipe du SAO assure l'évaluation des situations, l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires. Elle préconise des orientations vers l'hébergement d'insertion et/ou le logement.

1.2 Le public ciblé

Toutes les personnes (homme et / ou femme) ou les ménages avec ou sans enfants : Le demandeur est obligatoirement majeur.

1.3 Le mode d'action et l'accompagnement

Afin de répondre aux missions qui incombent à ce service, les travailleurs sociaux réalisent des entretiens de premières évaluations et des entretiens de suivis. Ils se déplacent sur l'ensemble du territoire, rencontrent le public dans des bureaux mis à disposition par les partenaires, sur le site de Pompey et quelque fois à domicile.

1.3.1 L'entretien d'évaluation comme préalable à l'accompagnement

Entretien téléphonique : il peut être un préalable avant que le travailleur social ne rencontre la personne ou le ménage. Il s'agit d'évaluer la pertinence de notre intervention et à défaut réorienter vers un autre service. C'est un travail de conseil et de soutien en direction des publics et des partenaires.

Le Primo entretien ou entretien de première évaluation : il s'agit de la première rencontre avec le ménage ; rencontre qui peut quelque fois se faire avec le partenaire orienteur. L'entretien permet de faire le point sur la situation du ménage afin d'en mesurer l'étendue et l'urgence. Il est l'occasion de retracer son parcours et lui permet de verbaliser ses attentes et projets. Le travailleur social évalue alors sa demande et présente les différentes missions du service et les possibilités d'accompagnement. Si besoin, le professionnel peut également proposer et mobiliser des offres de dépannage d'urgence de courte durée.

1.3.2 L'accompagnement social

Entretien de suivis ou d'accompagnement : Ils ont le plus souvent lieu sur le site d'hébergement. Ils offrent écoute et conseils au ménage. Le travailleur social assure un accompagnement global auprès de la personne afin de l'aider à lever les freins à son insertion (ouvertures de droits...). Un projet est formalisé et des objectifs de travail sont déterminés. Un contrat d'accueil est établi.

Par la suite, en lien avec le SIAO 54, un projet d'orientation vers les structures d'hébergement peut être construit.

1.4 L'hébergement et les prestations

Pour assurer l'accompagnement des ménages sur le Val de Lorraine, le SAO dispose de prestations pour assurer les besoins fondamentaux des bénéficiaires :

Les Prestations d'hébergement propres et celles mobilisables auprès des partenaires :

Hébergement permanent :

- 1 chambre d'hôtel conventionnée depuis 2010 à Pont à Mousson,
- 10 studios à la résidence sociale de Procheville,
- 1 studio à Pompey via un propriétaire privé (depuis janvier 2019),
- 1 studio femme (association AGARSP, Procheville).
- 1 logement T1 à Pompey via un bailleur public (depuis 2023 en remplacement d'une autre unité)

Dans le cadre du Marché Public 177 pour une capacité de 9 places

- Une maison à Dieulouard dédiée aux femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants (pour 5 places)
- Un appartement à Pont à Mousson dédié à l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants (pour 4 places)

Grâce au partenariat développé depuis 2010, la possibilité de mobiliser :

- Le local Saint Sébastien du Secours Catholique situé à Dieulouard, qui permet d'accueillir notamment des personnes isolées avec animaux.
- Les logements d'urgence de communes (Champigneulles, Pompey, Liverdun, Frouard, Pont à Mousson, Atton). La reconnaissance de notre travail, a permis d'établir une confiance avec les CCAS qui mettent à disposition des logements des ménages et le SAO afin d'assurer un accompagnement global.
- Le studio d'urgence de la résidence Procheville via le 115. Mobilisable pour les hommes seuls, originaires du Val de Lorraine et qui contactent le 115, en dehors de nos horaires d'ouverture. Accompagnés par la Police de Pont à Mousson, ils sont hébergés le temps d'une nuit et sont orientés, le lendemain matin vers le SAO qui évalue la situation.

Possibilité de mobiliser des places d'hébergement sur d'autres territoires en coordination avec le SIAO 54.

Les prestations alimentaires, d'hygiène voire vestimentaires et matériels

Le SAO bénéficie de denrées alimentaires et de produits d'hygiène de base via la banque alimentaire. Ainsi, les travailleurs sociaux délivrent des colis alimentaires lorsque nécessaire.

En ce qui concerne les besoins vestimentaires et matériels, le service s'appuie sur le maillage partenarial existant et y oriente les personnes accompagnées si besoin.

Les domiciliations

Notre association possède un agrément de la préfecture de Meurthe et Moselle pour la domiciliation administrative des usagers.

1.5 Le SAO et le partenariat

Depuis 2010, nous allons au-devant des partenaires locaux et départementaux pour faire connaître nos actions et entretenir des relations pour rendre nos actions plus pertinentes et efficaces, au service des bénéficiaires. Depuis 2010, il est à noter que de nombreux partenariats perdurent et s'améliorent avec le temps. Différentes instances mises en place permettent le maintien des actions communes, et notamment la réunion du dispositif hivernal que nous organisons chaque année, qui permet de réunir les partenaires et de repréciser nos missions et notre fonctionnement.

Les partenaires sont nombreux et de secteurs divers et variés : santé, justice, immobilier... L'année 2023 a permis de travailler avec bon nombre d'entre eux, facilitant ainsi nos missions en direction des publics accueillis. Nous allons mettre en lumière quelques partenariats forts qui ont marqué l'année :

- **Contrat Engagement Jeune /mission Locale** : La particularité du partage de nos locaux avec le dispositif Contrat Engagement jeune de Pompey, a permis de poursuivre notre partenariat avec la mission locale du Val de Lorraine. Les missions proposées par l'AARS et celles par la Mission Locale, sont clairement identifiées par chacune des entités et des passerelles ont pu être poursuivies en 2023. Les jeunes de 18-25 ans en situation de précarité sont une problématique commune aux deux services. Ainsi, le SAO Val de Lorraine et la Mission Locale sont en lien régulier et travaillent en binôme.
- **La résidence de Procheville** : Le travail en collaboration avec la résidence de Procheville est à nouveau à mettre en avant pour cette année 2023. Les nombreux temps d'échanges et la proximité entre les équipes ont encore permis un travail efficient cette année. Ainsi, il est à noter qu'en 2023, 7 personnes issues de l'HU de Procheville sont devenues locataires en direct à la résidence de Procheville.
- **Banque alimentaire** : Depuis septembre 2021, une convention a été signée avec l'AARS des territoires. Dans un premier temps à destination du public du dispositif de LEO, les denrées alimentaires servent aussi au SAO.

- **Assistante sociale de Gendarmerie** : l'année 2023 a été marquée par des situations traitées avec les gendarmeries du Val de Lorraine notamment autour des violences conjugales. Ceci a contribué à renforcer notre partenariat avec l'assistante sociale de Gendarmerie, grâce à un lien permanent en amont des départs des victimes et un soutien logistique et administratif au moment du départ.
- **CAF** : L'année 2023 aura permis une nouvelle fois de mettre en lumière notre partenariat avec la CAF, matérialisé par la présence, une fois par mois, dans nos locaux, de l'animatrice territoriale, mais également par un travail collaboratif avec les deux assistantes sociales de notre territoire. Ceci aura contribué à une meilleure compréhension des situations et un traitement des dossiers plus efficace.

Notre partenariat s'entretient également grâce aux différents réseaux d'échange auxquels nous participons :

- **Réseau « situations complexes territoire Val de Lorraine »** : il s'agit d'un réseau d'alerte permettant de mobiliser rapidement les principaux acteurs des situations complexes qui cumulent les problématiques de santé, d'hébergement, d'addiction, et d'habitat indigne. Le Réseau a connu ses débuts en 2017, mais la COVID a marqué un coup d'arrêt à ce réseau. Il est prévu une reprise de ce réseau en 2024.
- Mise en place fin 2022, d'un réseau pluri-partenarial autour de la santé mentale sur les deux bassins du Val de Lorraine. Ce réseau est porté conjointement par l'association ENSEMBLE et le CD. Celui-ci a donné naissance à la création de 3 groupes de travail dont les problématiques percutent le quotidien des professionnels du territoire : la prostitution des mineurs ; l'autonomie ; les addictions. Ces groupes de travail commenceront à se réunir à compter du 1^{er} semestre 2024. Ce réseau est la preuve d'une réelle volonté collective d'échanger autour de situations qui questionnent les professionnels. En effet, au-delà de tisser un maillage pluri professionnel là où il n'y avait rien auparavant, cela marque la nécessité de partager une réflexion sur des problématiques communes, et cela passe on le sait, par l'interconnaissance des services présents sur le territoire.

Les associations caritatives participent également à ce travail partenarial :

- **Le ZONTA** : En 2023, le Zonta Club de Pont à Mousson s'est à nouveau mobilisé à nos côtés pour les violences faites aux femmes. Ainsi cette année le rapprochement existant entre le ZONTA et l'AARS a permis, à plusieurs femmes accompagnées par le service, de pouvoir accéder à une offre culturelle à travers la visite de différents musées à PAM (musée du papier, musée des Prémontrés...) dans le cadre de l'action « Musée pour toutes ».
- **LE SECOURS CATHOLIQUE à Dieulouard** : à chaque dépannage sur le relais saint Sébastien des aides vestimentaires et alimentaires sont accordées.

- **Mobilisation exceptionnelle pour les fêtes de fin d'année** : à l'initiative de parents d'élèves de l'école maternelle de Nomeny, des cadeaux ont été confectionnés (par les enseignants, enfants et parents) et livrés pour les bénéficiaires du SAO du Val de Lorraine.

1.6 LEO (Lieu d'écoute et d'orientation)

Le dispositif **L.E.O (Lieu d'Ecoute et d'Orientation)** débuté depuis septembre 2021 sur le territoire du VAL DE LORRAINE est étroitement lié aux activités du SAO. Si le cadrage d'intervention est différent, l'équipe reste la même. Un Rapport d'activité spécifique a été rédigé.

2. DESCRIPTIF DES MENAGES ACCUEILLIS

2.1 Typologie des ménages : personnes prises en charge

L'activité 2023, est marquée par une augmentation significative du nombre de demandes par rapport à l'année précédente.

On constate que le public isolé représente toujours la part la plus importante des personnes que nous avons rencontrées et que son chiffre est stable comparativement à l'année dernière. On note, par ailleurs, une augmentation du nombre de familles accompagnées durant l'année 2023.

Typologie des ménages	2023		2022	
Femmes isolées	58	23%	40	24%
Hommes isolés	131	53%	87	53%
<i>Sous total isolés</i>	<i>189</i>	<i>77%</i>	<i>127</i>	<i>77%</i>
Couples	18	7%	4	2%
<i>Sous total ménages sans enfant</i>	<i>207</i>	<i>84%</i>	<i>131</i>	<i>79%</i>
Femmes isolées avec enfant(s)	33	13%	28	17%
Hommes isolés avec enfant(s)	0	0%	1	1%
Couples avec enfant(s)	7	3%	5	3%
<i>Sous total ménages avec enfants</i>	<i>40</i>	<i>16%</i>	<i>34</i>	<i>21%</i>
Total ménages	247	100%	165	100%

Tableau de bord de l'hébergement personnes à la date 31/12/23	Ménages	Personnes	Tableau de bord de l'hébergement personnes à la date 31/12/22	Ménages	Personnes
Hommes isolés*	6	6	Hommes isolés*	9	9
Femmes isolées	1	1	Femmes isolées	0	0
Sous total isolés	7	7	Sous total isolés	9	9
Hommes avec enfant(s)			Hommes avec enfant(s)		
Femmes avec enfant(s)	1	4	Femmes avec enfant(s)	1	4
Sous total isolés avec enfant(s)	1	4	Sous total isolés avec enfant(s)	1	4
Couples sans enfant*			Couples sans enfant*		
Couples avec enfant(s)*	1	6	Couples avec enfant(s)*	1	6
Sous total couples	1	6	Sous total couples	1	6
Total	9	17	Total	11	19

Tableau de bord des suivis non hébergés au 31 décembre (adultes + enfts)	2023		2022	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Hommes isolés	2	2	6	6
Femmes isolées	5	5	7	7
Sous total isolés	7	7	15	15
Hommes avec enfant(s)				
Femmes avec enfant(s)	1	2		
sous total isolés avec enfant(s)	1	2	0	0
Couples sans enfant			1	2
Couples avec enfant(s)	2	4	8	
Sous total couples	2	4	9	2
Dont enfants		3		
Total	10	16	14	16

2.2 Tranches d'âge

Les 247 ménages en 2023 totalisent 355 personnes.

Tranches d'âge Enfants et Adultes	2023		2022	
Enfants mineurs	74	21%	60	26%
<i>sous total mineurs</i>	74	21%	60	26%
18 à 24 ans	52	15%	36	15%
25 à 35 ans	64	18%	42	18%
36 à 45 ans	68	19%	39	17%
46 à 59 ans	57	16%	32	14%
60 à 69 ans	11	3%	12	5%
Plus de 69 ans	4	1%	5	3%
Inconnu	25	7%	7	3%
<i>sous total adultes</i>	281	79%	173	75%
Total	355	100%	233	100%

A la lecture de ce tableau, toutes les catégories sont représentées de manière quasi équitable d'une année à l'autre.

2.3 Motif de la demande

Motif de la demande (ménages)	2023		2022	
Victimes de violences	24	10%	17	10%
Rupture cohabitation - solidarité familial - amicale	109	44%	77	47%
Procédure d'expulsion	23	9%	20	12%
Situation d'errance	30	12%	5	3%
Hébergement mobile ou de fortune	13	5%	8	5%
Renseignements conseils	19	8%	14	8%
Demande d'asile	2	1%	0	0%
Autre	3	1%	1	1%
Domiciliation	1	0%	2	1%
Sortie détention	4	2%	6	4%
Logement insalubre	5	2%	5	3%
Logement inadapté	2	1%	0	0%
Sortie structure AHI	4	2%	3	2%
Sortie structure médico-sociales	8	3%	5	3%
Sortie structure protection enfance		0%	2	1%
Total	247	100%	165	100%

La rupture de cohabitation : Cette tendance s'affirme d'année en année, reste le principal motif des demandes et touche toutes les tranches d'âges. La rupture de cohabitation marque l'épuisement du réseau de la personne. Avant de solliciter un service social, beaucoup d'entre elles ont déjà fait le tour de l'intégralité de leur réseau sans toutefois réussir à trouver une solution pérenne à leur problématique. Lorsque les personnes sollicitent le SAO, la situation est alors très précarisée. Cette part importante des sollicitations est à mettre en corrélation avec la part elle aussi conséquente du nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans sollicitant le SAO. Il s'agit souvent de jeunes qui sortent de l'ASE ou qui sont mis à la porte par leurs parents. En effet, cette part de population n'a souvent pas de ressources ou des rémunérations temporaires tel que le CEJ. Dans ce contexte, la recherche d'appartement n'est pas possible, le SAO est donc sollicité.

De même, il est important de noter que, par souci de ne pas surcharger les hébergements d'urgence, beaucoup de personnes accompagnées par le SAO restent hébergées par des tiers avant que le projet aboutisse. Pour autant, l'accompagnement est tout aussi conséquent. De plus, notons que pour ne pas creuser davantage les difficultés chez les tiers le SAO fournit une aide alimentaire et une aide à l'hygiène.

Les procédures d'expulsions : Nous observons une légère baisse des sollicitations pour des raisons d'expulsions locative. Celle-ci s'explique par le développement des mesures AVDL sur le territoire en 2023. L'AVDL étant une mesure mise en amont d'une orientation vers le SAO, cette mesure permet d'éviter un certain nombre d'expulsion au stade du CFP et donc de passage par le SAO.

Les victimes de violences conjugales : Depuis sa création, le SAO du Val de Lorraine accompagne de nombreuses personnes victimes de violences conjugales. Si l'urgence est, dans un premier de temps, de répondre à une mise en sécurité de la personne ; il ressort également qu'une partie importante de l'activité du SAO est l'accompagnement social (dépôt de plainte, UMJ, orientation suivi psy si nécessaire, lien avec CIDFF, avocat...). Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'un travail partenarial avec des acteurs déployés sur l'ensemble du territoire (CCAS, forces de l'ordre, CMP, MDS...). Le Grenelle de lutte contre les violences faites aux femmes qui s'est clôturé il y a quatre ans est venu bousculer les pratiques habituelles du SAO en matière de prise en charge des victimes et des auteurs. Ainsi, nous pouvons en voir les répercussions en 2023. Par exemple, nous avons accompagné et hébergé une personne auteur de violences conjugales afin de l'extraire du domicile dans un souci de protection de la victime. Ce chiffre certes minime, peut marquer le début d'une tendance encore inexistante il y a quelques années.

Dans la majorité des sollicitations, il s'agit de femmes seules ou avec enfants qui ont quitté le domicile en urgence et nécessitaient une mise à l'abri et une protection immédiate. Notons que certaines situations nécessitent un éloignement. Le SAO VDL travaille donc en lien avec les autres SAO du département et en coordination avec le SIAO. Ainsi en 2023, le SAO VDL a été sollicité pour 2 femmes victimes de violences d'autres territoires et a éloigné 3 femmes. Dans l'ensemble, la demande reste relativement stable d'année en année. Nous sommes régulièrement sollicités et ce public représente 10% de notre activité. Nous disposons sur ce territoire de deux outils intéressants permettant un accueil de qualité : un appartement à Pont à Mousson et une maison à Dieulouard. De plus, notons que les partenaires se mobilisent vite pour améliorer les conditions d'accueil, soutenir et accompagner ces familles. :

Focus sur les 21 ménages victimes de violences conjugales :

9 ménages sont retournés au domicile conjugal ou n'ont pas donné suite à la proposition d'hébergement, 3 ont bénéficié d'un hébergement d'urgence dans le cadre d'un éloignement, 1 a trouvé refuge chez des tiers et 2 ménages ont été relogés dans le parc public exclusivement sur le secteur du val de Lorraine. Enfin, 2 sont retournés au domicile une fois que l'auteur avait quitté les lieux, dont un sur décision de justice. A la lecture de ces chiffres, notons qu'un tiers des demandes a trouvé une issue en adéquation avec la problématique (HU ou logement).

Cette année nous avons accueilli 20 femmes victimes de violences conjugales et 1 homme victime.

Pour les autres motifs :

Pour 19 ménages nous avons été sollicités pour des « **renseignements conseils** ». En effet, les partenaires du territoire nous ont bien identifiés et nous sollicitent rapidement pour certaines situations qui ne nécessitent pas forcément une prise en charge. A l'issue d'un ou deux entretiens, une réorientation vers un partenaire est préconisée, ou les personnes ont trouvé d'autres solutions, ou ne sont pas prêtes à quitter le domicile (notamment pour les situations de violences conjugales). Pour autant, cette activité reflète un caractère préventif auprès des publics et de soutien auprès des partenaires.

Hébergement mobile ou de fortune : En 2023, le SAO a été sollicité pour 13 personnes qui vivaient : en squat, en caravane, en cabanon ou en tentes sur un terrain vague. Le travail du TS SAO est aussi d'aller au-devant de situations signalées par les partenaires. Dans la majorité des situations, les personnes concernées ne formulent pas de demande. Le travail d'approche est donc plus long et voit aussi ses limites. C'est la raison pour laquelle l'équipe a créé le dispositif LEO ; un accueil de jour mobile qui permet un lien au long cours et une veille sociale de ce public marginalisé. LEO est souvent intervenu en amont car une fois stabilisé, il réoriente les personnes vers le SAO ou en aval car si les personnes sont trop éloignées des contraintes du SAO alors elles sont suivies par LEO.

Pour les situations en « **Errance** » : Nous constatons une hausse notable de sollicitations des personnes en situation d'errance. Pour 5 d'entre elles, il s'agit de personnes qui viennent d'autres départements ou territoires et font la route. Pour ce type de sollicitations, nous travaillons avec le relais St Sébastien du secours Catholique qui est justement dévolu à ce profil de public. Les autres sollicitations concernent pour la plupart des personnes très marginalisées issues du territoire qui oscillent entre vie à la rue, vie en squat, quelques nuits hébergées chez un tiers mais qui n'ont aucune solution stable et pérenne depuis des mois voire des années. Le SAO a alors servi à stabiliser leur situation dans un premier temps via un hébergement d'urgence avant de travailler un projet d'insertion. Notons qu'en fonction de l'évolution de la demande et de l'accompagnement, certaines personnes initialement accompagnées par le dispositif LEO ont été réorientées vers le SAO afin de bénéficier d'un accompagnement plus adapté et soutenu. C'est donc pour ces raisons que le nombre d'errance est en augmentation en 2023.

« **Sortie de détention** » : Les 4 personnes accueillies à la sortie de détention, dont 1 a été anticipée par l'antenne avancée.

« **Sortie structure médicosociale** », 8 personnes concernées dont 3 sortent de structures psychiatriques et 5 de l'hôpital généraliste.

« **Domiciliation** », Nous avons domicilié 1 personne qui a sollicité le service uniquement pour cette raison.

2.4 Origine de la demande

Origine de la demande (ménages)	2023		2022	
MDS	40	16%	32	19%
Sans	77	31%	44	27%
CCAS	48	19%	22	13%
SAO	10	4%	2	1%
CH CHU Hôpital spécialisé	9	4%	5	3%
Centre d'hébergement	1	0%	2	1%
Autres	10	4%	7	4%
Mission locale	18	7%	11	7%
Police Gendarmerie	7	3%	3	2%
Pôle emploi	1	0%	1	1%
DDETS	2	1%	1	1%
Résidences sociales	5	2%	2	1%
Organisme Accomp Socio		1%		4%
Professionnel	3		6	
Mairie	1	0%	0	0%
ASLL	2	1%	1	1%
Bailleurs	1	0%	1	1%
SIAO Hors 54		0%	1	1%
OFFI / Préfecture	2	1%		0%
115	8	3%	16	10%
ASE	1	0%	3	2%
Services tutélares		0%	2	1%
SPIP	1	0%	3	2%
Total	247	100%	165	100%

En dehors du 115, près d'un tiers des sollicitations relève d'une demande de la personne elle-même ; signe que le SAO est tout à fait repéré pour les personnes en situation de précarité. Il s'agit de personnes qui connaissent notre service et qui ont déjà été suivies par le passé ou de personnes ne connaissant pas notre service, mais qui ont obtenu nos coordonnées par un tiers ou un partenaire. Le SAO est donc un acteur important et reconnu sur le territoire du VDL.

2.5 Durée de séjour et nuitées

Nombre de nuitées réalisées sur l'année 2023	6219
HUAS	2486
HU PROCHEVILLE	2613
STUDIO FEMME PROCHEVILLE	303
STUDIO POMPEY	246
HU JARDINS FLEURIS	406
HOTEL	165
Total	6219

Nombre de nuitées réalisées sur l'année 2022	6730
---	-------------

Durée de Séjour sur les personnes sorties en 2023		
Nbre de nuitées réalisées sur les pers sorties	Personnes séjours	Durée moyenne en jours
4 643	45	103

Durée de Séjour sur les personnes sorties en 2022		
Nbre de nuitées réalisées sur les pers sorties	54 personnes 54 séjours	Durée moyenne en jours
5 453	54	101

Les durées moyennes de séjour sont stables entre 2022 et 2023.

Sur les 355 personnes prises en charge sur le SAO VDL, seulement 45 ont été hébergées sur le territoire, soit environ 13% des personnes accueillies sur l'année. Si l'on retranscrit en ménage, on note que sur les 247 ménages accompagnés, 37 ont bénéficié d'un hébergement sur le territoire représentant 15% des ménages accueillis.

Par absence de places adaptées sur le territoire, nous avons mobilisé des places d'hébergement sur Nancy mais aussi auprès des communes du département. Effectivement, le fait que nos hébergements soient en diffus et pour certains sans présence de professionnels sur place, il arrive que nous devions réorienter les personnes sur une MAA à Nancy car certains profils nécessitent un regard de professionnels et/ou un hébergement collectif.

Durée de séjour (personnes)	2023		2022	
0 à 7 jours	4	9%	3	6%
8 à 30 jours	5	11%		0%
31 à 90 jours	13	29%	18	33%
91 à 180 jours	14	31%	13	24%
181 jours et +	9	20%	20	37%
Total	45	100%	54	100%

Nous notons une baisse générale des longues durées de séjour.

2.6 Réponses apportées

Orientation à la sortie des ménages hébergés	2023		2022	
Domicile des parents		0%		0%
Domicile personnel (privé)	3	8%	6	15%
Domicile personnel (social)	3	8%	1	3%
Domicile personnel propriétaire		0%		0%
Centre hospitalier	1	3%	2	5%
Hôtel		0%		0%
Foyer résidence sociale	11	28%	10	26%
Foyer Jeune Travailleur		0%		0%
Hébergement collectif ou diffus	8	21%	4	10%
Héberg urgence dont hôtel	4	10%	1	3%
Hébergement par des tiers	3	8%	8	21%
Incarcération	1	3%	1	3%
Sans domicile		0%	1	3%
Non précisé	5	13%	5	13%
Total	39	100%	39	100%

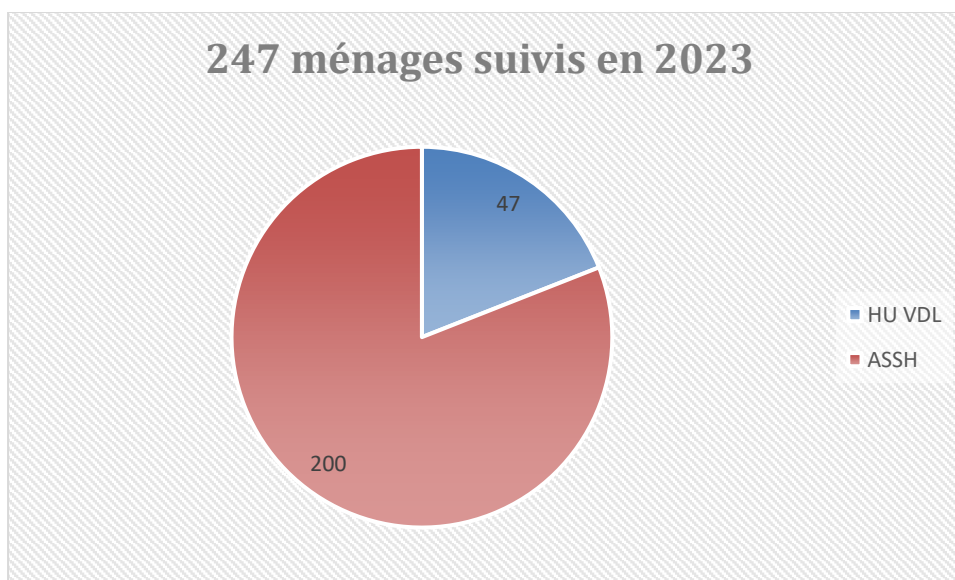
Notons une baisse des orientations chez des tiers. Les personnes hébergées ont pour 75% d'entre elles vu leur projet aboutir positivement à l'issue de l'accompagnement social mis en place. Elles se sont donc inscrites dans une logique de parcours d'insertion. L'item « hébergements chez des tiers » ne représentent pas pour autant un échec, mais est plutôt signe que la personne n'est pas prête à travailler un projet qui plus est, peut être parfois en dehors du territoire. Le projet travaillé est donc parfois trop prématuré et ne s'inscrit pas dans la temporalité de la personne accueillie.

A la sortie de l'hébergement d'urgence du Val de Lorraine, trois grandes orientations se dessinent : résidence sociale, CHRS et logement.

Ainsi, sur les 39 ménages pris en charge, 6 ont accédé à un logement autonome, 5 ont accédé à un hébergement d'insertion en diffus dont 2 sur Nancy pour des raisons d'insertion professionnelle et 3 sur le Val de Lorraine. Par ailleurs 3 ont accédé à des hébergements d'insertion collectif à Nancy.

Notre bonne collaboration avec la résidence sociale de Procheville permet d'orienter certaines personnes en direct sur celle-ci. Le passage sur le dispositif d'urgence permet un premier sas d'évaluation sur le site facilitant l'intégration de certains d'entre eux dont le dispositif est adapté. Ainsi en 2023, 7 personnes ont pu accéder à un studio en direct au sein de la résidence de Procheville.

Pour d'autres un passage en CHRS diffus (sur le territoire dans la grande majorité des situations) ou en collectif sur la métropole s'avère indispensable avant d'envisager un relogement.



Au total au 31/12/23 : 19 ménages sont encore suivis par notre service avec ou sans hébergement.

Orientation à la sortie (ménages)	2023		2022	
Non précisé	42	17%	30	17%
Hébergement par des tiers	51	20%	48	27%
Domicile personnel (bailleur privé)	20	8%	25	14%
Foyer - résidence sociale	20	8%	17	10%
Hébergement d'urgence (collectif ou diffus) dont hôtel pris en charge par une association	38	15%	19	11%
Hébergement d'insertion collectif ou diffus	15	6%	10	6%
Domicile personnel (bailleur social)	22	9%	9	5%
Hôtel	7	3%	1	1%
Sans domicile	14	6%	7	4%
Établissement pénitentiaire	1	0%	2	1%
Centre hospitalier spécialisé	3	1%	2	1%
Centre hospitalier général	2	1%	0	0%
Domicile des parents	1	0%	5	3%
Domicile personnel (propriétaire)	9	4%	1	1%
Hébergement mobile ou de fortune	8	2%	1	1%
Total	253	100%	177	100%

3 PERSPECTIVES ET AXES DE TRAVAIL POUR 2024

En 2024, nous comptons continuer à mener une réflexion sur l'adaptation de nos hébergements aux publics et leur répartition sur notre territoire. En effet, depuis l'installation du service sur le VDL, nous n'avons eu de cesse de rechercher de nouveaux logements dans un souci de dignité de l'accueil de ménages accompagnés. A ce jour, certains hébergements proposés sont vétustes et ont besoin de réelles rénovations. La recherche de nouveaux hébergements permettra de moderniser notre parc. Si en 2023 nous avons pu acquérir un logement en diffus nous permettant d'élargir notre panel d'hébergement d'urgence et nous permettant désormais d'accueillir un couple, nous visons à continuer sur cette voie.

4 ANNEXES

4.1 Répartition des personnes prises en charge

Répartition des personnes prises en charge	2023		2022	
Enfants	74	21%	60	26%
Hommes	164	46%	98	42%
Femmes	117	33%	75	32%
Total personnes	355	100%	233	100%

4.2 Flux mensuel de la demande

Flux mensuel de la demande	2023		2022	
Janvier	15	6%	15	9%
Février	25	10%	11	7%
Mars	26	11%	13	8%
Avril	24	10%	13	8%
Mai	19	8%	16	10%
Juin	25	10%	11	7%
Juillet	17	7%	11	7%
Août	25	10%	19	12%
Septembre	18	7%	13	8%
Octobre	22	9%	14	8%
Novembre	24	10%	16	10%
Décembre	7	3%	13	8%
Total	247	100%	165	100%

4.3 Hébergement antérieur

Hébergement antérieur	2023		2022	
Hébergement tiers	79	32%	72	44%
Domicile personnel (privé)	32	13%	25	15%
Domicile personnel (social)	26	11%	18	11%
Domicile personnel (propriétaire)	9	4%	3	2%
Domicile des parents	22	9%	17	10%
Sans domicile, rue	23	9%	5	3%
Hébergement mobile, fortune	15	6%	5	3%
Etablissement pénitentiaire	4	2%	6	4%
Foyer résidence sociale	8	3%	3	2%
Hébergement (CHRS, LT, etc.)	7	3%	0	0%
Hébergement Urgence	6	2%	4	2%
CADA		0%	0	0%
Etablissement protection enft		0%	2	1%
Centre hospitalier général/spécialisé	3	1%	2	1%
Non précisé	5	2%	1	1%
Autres		0%	0	0%
Hôtel	8	3%	2	1%
Total	247	100%	165	100%

4.4 Ressources

Ressources des usagers à l'entrée (ménages)	2023		2022	
Salaire, indemnités journalière, rémunération formation	53	21%	39	24%
Allocation Pôle emploi	25	10%	13	8%
RSA (socle + activité)	65	26%	38	23%
AAH	11	4%	9	5%
Prestations familiales, ALL Familiales, garantie jeunes, autre prestations sociales	14	6%	6	4%
Pension invalidité, retraite	14	6%	10	6%
Sans ressource	38	15%	32	19%
Inconnus	25	10%	18	11%
Autres	2	1%		0%
Total	247	100%	165	100%

Relevons que quasiment 1/5 des ménages n'ont pas de ressources au début de l'accompagnement. En dehors de jeunes qui n'ouvrent pas droit aux minimas sociaux, cela souligne avant tout qu'une part considérable des personnes accompagnées sont en rupture de droits et ne les font pas valoir. Le travail d'accès aux droits et d'accompagnement social global prend alors tout son sens.

4.5 Provenance géographique des ménages suivis

Provenance géographique des ménages suivis	2023		2022	
Val de Lorraine	128	52%	77	47%
Bassin de Pont à Mousson	72	29%	59	36%
Sous-total Val de Lorraine	200	81%	136	82%
Bassin de Lunéville	9	4%	3	2%
Toul	3	1%	3	2%
Pays Haut	2	1%	1	1%
Communauté urbaine du Grand Nancy	19	8%	10	6%
Autres départements de Lorraine (55,57 et 88)	11	4%	10	6%
Sous-total Autres Communes	44	18%	27	16%
Autres régions françaises		0%	1	1%
Autres pays	3	1%	1	1%
Sous-total Autres Régions	3	1%	2	1%
T Total	247	100%	165	100%

4.6 Évolution du nombre de demandes et de personnes depuis la création du SAO

Evolution du SAO de 2010 à 2023			
Année	Nombre de demandes	Nombre de personnes	Observation
2010	89	149	Année partielle - Création du service en aout
2011	230	369	
2012	243	370	
2013	282	514	
2014	268	423	
2015	236	351	
2016	209	296	
2017	244	367	
2018	215	315	
2019	225	338	
2020	202	254	
2021	183	267	
2022	165	233	
2023	247	355	
Total	3038	4601	

